

STEVE CROCKER: C'est une réunion de regroupement des opérateurs du registre générique.

Dans la ICANN et je crois que vous savez que je suis Steve Crocker président du directoire et David Maher va être à la tête de la réunion cet après- midi. Notre rôle c'est d'avoir un dialogue et j'aimerais que vous parliez plus que nous. On va voir comment ça se passe, nous avons pas mal de membres dans le conseil d'administration dans le premier rang et le deuxième rang de l'auditoire. Voyons un peu Rod Beckstrom représentant donc le directoire. Qui sont les autres membres du directoire présents? Ils peuvent lever donc la main. Bruce, oui vous aurez sûrement la possibilité de prendre la parole et vous pouvez venir sur place.

Bruce Tonkin, président à la tête de la gouvernance du directoire donc nous avons plusieurs thèmes que nous allons couvrir cet après-midi. Des thèmes suggérés par le groupe, des parties prenantes, les conflits d'intérêts et EBERO je ne sais même pas ce que c'est. Qu'est ce que c'est que ça?

DAVID MAHER: Les opérateurs de registres.

STEVE CROCKER: Les opérateurs de registres en cas d'urgence, donc les économies en développements, membres de soutiens, les DESP je ne sais pas si ça vient de désespérer!!!

DAVID MAHER: Ca c'est JAS.

Remarque: Le présent document est le résultat de la transcription d'un fichier audio à un fichier de texte. Dans son ensemble, la transcription est fidèle au fichier audio. Toutefois, dans certains cas il est possible qu'elle soit incomplète ou qu'il y ait des inexactitudes dues à la qualité du fichier audio, parfois inaudible; il faut noter également que des corrections grammaticales y ont été incorporées pour améliorer la qualité du texte ainsi que pour faciliter sa compréhension. Cette transcription doit être considérée comme un supplément du fichier mais pas comme registre faisant autorité.

STEVE CROCKER: Donc lignes de conduite concernant la déontologie, les registres, le rôle par apport aux registrant, les rôles des noms de domaines qui étaient illégaux ou qui ont été retirés, le travail des forces de l'ordre qui font respecter la loi sur l'internet. Il y'a un suivi Dans le rapport JAS, bien entendu un nouveau PDG, recherche d'un nouveau PDG, en ce moment là Rod Beckstrom quittera la salle lorsque on parlera de son remplaçant. Donc je donne la parole à David.

DAVID MAHER: Oui, premier thème que nous avons sur la liste: le problème de contrat pour les nouveaux GTLD, notamment plusieurs propriétaires croisés, le EBERO, les instruments pour le fonctionnement. Donc nous nous inquiétons tous particulièrement de ces problèmes que nous percevons comme étant éventuellement un handicap, un manque d'équité par apport aux registres qui pourraient être intéressés par un dépôt de candidature. Nous ne sommes pas toujours certains de l'impact de plusieurs propriétaires par un multipropriétaire. L'impact que cela pourrait avoir sur les régulations, les lois anti-trust des Etats-Unis. Ça peut avoir des conséquences assez importantes et si nous ne sommes pas sûrs de l'utilisation de ses règlements et bien cela pose un handicap au processus du dépôt de dossier de demande de candidature. Il y'a des propositions actuelles qui demandent donc un dépôt d'arrhes important, des lettres de crédit éventuelles, pour assurer ces noms de domaines ça aussi c'est un handicap aux processus de dépôt de demande. Ça ce n'est pas seulement pour les registres mais également pour les nouveaux candidats qui vont devoir trouver des sommes très conséquentes. Donc nous sommes conscients que tous ses thèmes devront être couverts et je ne sais pas si le Board ou le directoire veut commenter dès maintenant à ce sujet là, puisque nous aurons des réunions jeudi matin couvrant ses thèmes. La proposition du JAS nous inquiète un peu, nous préoccupe. On a peur que l'on subventionne des applications rentrant en concurrence avec les sommes demandées pour les dossiers de candidature du GTLD. Donc c'est une question sur laquelle nous devons nous pencher et qui facilitera le processus et nous devons nous assurer qu'il ya pas d'argent pris du budget de ICANN à ce sujet.

Nous avons ici le président du GNSO qui est Jeff Neuman, qui est présent et qui vas s'exprimer.

JEFF NEUMAN:

En ce qui concerne plusieurs propriétaires d'un GTLD on en a parlé ce matin avec John Dan et Kurt et d'autres membres du personnels du ICANN. Je crois bien qu'on comprend que les inquiétudes sont réelles. On a besoin d'avoir un dialogue avec le personnel, avec les lois anti-trust de l'Europe et des Etats-Unis. Nous devons voir ce que disent les régulateurs et nous pensons que les registres puissent inscrire des noms et déposer des dossiers de candidatures à plusieurs. Cela va donc retarder le processus. On a déjà eu ses débats auparavant ça a pris du temps entre Singapour et cette réunion pour avoir des réponses et plus d'informations. Le personnel de ICANN va publier une notice dans les jours à venir à ce sujet: sur le statut des débats avec l'autorité réglant les lois anti-trust et de la concurrence. Je crois que les réponses que vous allez obtenir ne vont pas être très claires. Ça ne va pas être un oui ou un non, ça va être un point juridique à discuter, ça va être déterminé au cas par cas j'en suis sûr; mais ceci dit la question que nous nous posons est: quels sont les conseils dont a besoin le directoire pour prendre des décisions à ce sujet? Dans quel sens doit être orienté le débat et la décision? Il ya plusieurs thèmes qui s'entremêlent un peu à ce niveau.

Oui en ce qui concerne l'instrument COI des opérations se poursuivent se continuent ... et il y'a ... actuellement un RFI qui est sorti pour les opérateurs en cas d'urgence, Cela est sorti au mois de Novembre. On attend les réponses pour la date limite qui doit être quarante ou quarante deux jours plus tard. Est-ce que cela représente assez de temps pour les candidats et pour ces instruments? Donc pour vous le faire savoir et pour vous expliquer cela: Si vous êtes un opérateur, on s'est posé la question plusieurs fois. C'est vraiment important, c'est la question la plus fréquente qui est posée. Les opérateurs sont très inquiets à ce sujet. Combien de fonds doivent-ils mettre de côté et comment ça va être utilisé? Est ce que ça va être des arrhes? Est ce que ça va financer la sécurité et la stabilité du GTLD? Donc vous avez un COI

qui est nécessaire en cas d'urgence. Il faut que le nom de domaine soit stable et soit toujours en ligne et on a besoin de l'infrastructure de toute façon pour assurer la sécurité de cela et on a plusieurs point de vue qui ne sont pas du tous les mêmes opposés.

STEVE CROCKER: Je veux m'assurer de bien comprendre que ces fonds mis de côté pour le COI, ça risque d'augmenter les risques et les problèmes. Je crois qu'on a besoin de tester les systèmes.

JEFF NEUMAN: Il y'a d'autres méthodes plus efficaces pour tester les systèmes je crois.

[Une plaisanterie]

DAVID MAHER: Donc je poursuis à moins que vous ayez des questions. Le sujet suivant que j'ai sur la liste: question d'éthiques et de déontologies, Je crois que les groupes des parties prenantes ont eu la possibilité de s'exprimer un peu sur ce sujet. Je crois qu'on veut adopter des règles d'éthiques plus précises et plus strictes à ICANN. Beaucoup de gouvernements, d'entités administratives et d'entreprises d'ailleurs essayent d'éviter l'aspect porte battant qui existe par exemple dans certains conseils d'administrations. On a besoin de règles plus strictes, plus écrites et plus précises.

BRUCE TONKIN: Merci. Quand il s'agit du conflit d'intérêt au niveau de la discussion sur la déontologie, ce que je peux vous dire c'est que nous avons des politiques qui existent déjà. Nous avons une politique qui s'appelle le conflit d'intérêt. Nous avons aussi un document qui est ... un code de conduite. Ces deux là ne sont pas faciles à trouver il faut qu'on les rende plus facile à trouver donc pour vous donner une idée le code que nous

avons aujourd'hui. Chaque liaison de directeur doit être tenue à un code de conduite très éthique. Le nom de ICANN dépend de la façon dont les membres du directoire conduisent leur business et quelle manière ils le font et de la façon dont le public le perçoit et tous doivent adopter les mêmes principes et les mêmes responsabilités. Comme vous pouvez lire ça

Ayant dit cela ICANN a d'autant plus de responsabilité. Nous réalisons bien qu'il est temps de réviser ces politiques de conflits et toutes ses politiques de déontologies, pour faire cela nous allons avoir des conseillers externes qui vont venir nous aider qui vont regarder toutes ces politiques qui sont en place. Nous avons parlé tout à l'heure, j'ai demandé au ccTLDs combien d'entre elles de ces politiques? Je pense qu'il y'en a une dizaine, je pense qu'il y'en a d'autre à considérer. Ce qu'on propose c'est de mettre des mises à jour sur certaines politiques en ayant l'opinion du public et des experts, ensuite nous allons prendre des informations du public à ce sujet. On en parlera jeudi entre 14h et 15h30. Notre personnel pourra vous donner une idée sur les noms des experts qui vont nous donner des conseils pour l'avenir. Dans les quelques mois à venir nous mettrons donc ces politiques révisées et nous allons les publier pour votre commentaire.

DAVID MAHER:

Nous nous attendons à participer dans ces procédés.

KEITH DRAZEK:

C'est KEITH DRAZEK. Je fais partie du groupe aussi. Ken Stubbs est au téléphone et voudrait être reconnu pour pouvoir parler de la question COI et pour discuter le rapport du groupe de travail JAS.

DAVID MAHER:

Allons y, on n'entend pas, nous n'entendons pas KEN.

KEN STUBBS:

Est ce que vous m'entendez maintenant?

DAVID MAHER: Oui, maintenant allez-y!

KEN STUBBS: Oui, Merci beaucoup. J'ai deux trois problèmes dont je voudrais parler au COI Quand il s'agit du JAS on va encore passer beaucoup de temps même si je suis à distance à écouter les séances, il me semble que les groupes de travail ont décidé des actions sur toutes les chaînes vont être publiées pour les candidats comme ils les appellent. ça m'inquiète parce que en revenant sur les discussions avec le directoire initial quand on parlait du processus, les fonctions de ces processus devaient être utilisées pour améliorer la mission principale de ICANN qui était la stabilité et la sécurité et moi j'ai peur que l'argent qui pourrait être utilisé pour l'éducation des DNSSEC et l'amélioration de la sécurité et la stabilité. Comme l'internet grandit à travers le monde et que le nombre de noms et de résolutions augmente. Cet argent pourrait être dérayé et utilisé dans d'autres buts mais aussi autre chose qui m'inquiète c'est les requêtes pour le COI pour qu'ils attendent ... ils doivent être supprimées pour les applicants.

Mon argument est qu'il y'aurait une grosse probabilité que ces gens pourraient avoir en fait des problèmes pour aller de l'avant donc ça pourrait empêcher les fonds en premier et deuxièmement ça pourrait en effet représenter un problème pour remplir à nouveau les fonds pour les applicants futurs. Je pense qu'on devrait avoir une approche plus équitable de la part du directoire avec tout l'argent qu'ils vont recevoir de ces enchères. Les 3 dernières réunions d'ICANN on en a discuté et on n'a toujours pas de réponse.

BERTRAND DE LA CHAPELLE: Bonjour, c'est BERTRAND DE LA CHAPELLE. je voudrais revenir brièvement sur la notion de conflit d'intérêts et de ses politiques. Il y'a une distinction... je ne vais pas entrer dans les détails...entre le conflit d'intérêt et la question de porte battante pendant le temps au directoire et après le temps au directoire. Comme vous le savez le défi

du moment où on a des gens dans le directoire et qui sont actifs dans la communauté d'une façon légitime. C'est une drôle de situation au directoire quand ils partent du directoire et qu'ils ne retournent pas dans les activités qu'ils avaient au préalable (avant la participation au directoire). Cette politique de porte battante est un peu difficile et délicate, la deuxième chose on étudie cela comme DAVID MAHER l'a dit un des points de références en termes de conflits d'intérêts et ses politiques là. Moi, j'en suis heureux parce que c'est un point que j'ai soulevé au directoire et qui a été pris en compte. JE suis content que vous avez fait référence aux entités administratives, les agences, les régulateurs de toute sorte parce qu'ils sont significatifs. il y'a des leçons significatives qu'on peut tirer de ça, ce qui m'amène à mon point final que je voulais partager avec vous. En pensant que la nature quasi-régulatrice de certaines des activités de ICANN je fais très attention aux termes le mot régulatrice est difficile à dire. Dans le contexte de ce nouveau programme, est ce qu'on ne devrait pas pousser la logique à l'extrême? Et mettre au-dessus toute la dépendance des membres du directoire et considérer que les membres du directoire sont indépendants durant le temps passé au directoire comme les gens dans d'autres agences ou agences régulatrices, avec une politique de porte battante qui vient après. Donc il faut pousser ces logiques à l'extrême. C'est aussi une question sur l'évolution du modèle multi-partie. Dans quelle mesure nous aurons des problèmes de quorum sur certaines des décisions du directoire, Les problèmes d'examiner les positions d'indépendance ou position d'indépendance d'une façon ou d'une autre? Ce problème va s'élargir et s'agrandir puisque on devrait prendre en compte dans ces discussions le modèle d'un bureau de directoire indépendant. Des gens désignés feront un choix de carrière de ne plus faire ce qu'ils faisaient avant comme si vous prenez un poste dans l'administration publique disons!

Alors comme je vous l'ai dit ce groupe de registre n'est pas en position de donner une position complètement terminée sur ce sujet, complètement définie. Il me semble que l'isolation extrême d'un membre du bureau du directoire ne fonctionnerait pas. ICANN est une institution unique mais aussi une institution régulatrice ou quasi-

régulatrice alors ce style de modèle demande une expérience personnelle en tant qu'administrateur.

CHERINE CHALABY:

Je suis d'accord avec DAVID, avec sa position. Je pense aussi comme je l'ai dit Dans d'autres réunions: La nature du directoire de ICANN est diverse les gens rentrent et partent. Ce qui est important c'est leur conduite pendant leur temps au directoire et cela dans 3 aspects: il faut participer aux discussions et dans ce cas là aux décisions qui sont prises. Ils doivent éviter les conflits et suivre des normes déontologiques et aussi garder la confidentialité. Ils doivent s'assurer qu'ils restent confidentiels et quand ils partent du directoire qu'ils agissent confidentiellement avec l'information qu'ils ont obtenu et après s'ils se sont conduits d'une bonne manière durant leur temps au directoire ce qu'ils font après je ne crois pas que c'est quelque chose qui devrait nous concerner personnellement. Je pense qu'on ne devrait pas être terriblement concerné par cela s'ils n'adhèrent pas à ses grandes lignes durant leur terme alors là oui je pense qu'il y a un problème. On doit régler les problèmes durant le temps qu'ils sont au directoire.

DAVID MAHER:

Je pense que Jonathan peut faire un commentaire là-dessus.

JONATHAN ROBINSON:

Quand on parle de propriété croisée on en a parlé ce matin le délai est Important. Il faut reconnaître que la résolution de ce problème potentiellement et d'une façon commerciale n'est pas utile. Ce sont des matières de nature stratégique. Elles ont besoin d'être organisées et planifiées. Elles doivent penser à la position sur le marché en respect des nouveaux TLD, les futurs TLD et les TLD opérants couramment. J'encourage que vous pourrez répondre à tout cela à ses problèmes qui sont clairs avec les autorités de concurrence à travers le monde. C'est important que nous réglons ces problèmes assez vite la première chose sur la propriété croisée, donc quand il s'agit des instruments d'opérations continues, c'est intéressant. Je pense que la structure

courante doit être discutée plus longtemps. Je voudrais parler de la situation occurrente et l'impact sur le capital de travail de business de ce qui va émerger dans l'opération des nouveaux GTLD. La proposition alterne est vraiment dure pour le capital opérationnel que nous avons donc si vous prenez ça en termes de business c'est un impact sur notre capital financier. Ça pourrait mettre en danger les fonctions de ce business. En fait, il y'a un lien avec le JAS ici parce que à JAS il ya une proposition pour réduire l'instrument pour JAS et ce processus est sur la table... Je ne pense pas que tous les points et dots sont joints dans ce respect. Si on peut compter sur une proposition qui pourrait être adoptée d'une façon ou d'une autre et qui pourra dresser ce problème parce que maintenant réduire les requêtes des applicants de JAS...

Ils auront leur COI réduit donc potentiellement plus vulnérable, ce sont des opérateurs de registres des entités plus vulnérables. Donc réduire leur COI n'est pas nécessaire et constructif dans ce contexte de stabilité qui est le nôtre.

Merci.

DAVID MAHER:

Je pense que comme nous avons un délai de temps limité ça serait bien d'aller vers des questions un peu plus difficiles .Donc arrêté les relations entre les registres et les registreurs et les forces de l'ordre. Je voudrais ouvrir la discussion par l'un des registres en tant qu'entité. En principe, il faut coopérer avec les agences de forces donc il y'a des questions d'attitudes et d'antagonismes entre les deux, c'est important de garder un internet sécurisé il y'a plus de virus plus de fraude. Il y'a beaucoup de registres qui ont participé dans les réunions avec les forces de l'ordre et un des principes qui en est sorti: c'est quand dans beaucoup de cas la première ligne de décence contre la fraude le fishing et le malware ce sont les registraires. Nous travaillons avec ces registraires là-dessus. Cependant, nous pensons que la distinction est valable et il faut se rappeler que les registraires ont beaucoup de responsabilité pour maintenir le système de domaine de DNS à travers le registre et donc hier j'ai eu la chance d'écouter la discussion fascinante de l'abus sur les noms de domaines avec Nii Quaynor. Un des points les plus importants

à soulever est que certaines des propositions légales en particulier je pense qu'aux Etats-Unis ça va être inefficace et certainement dangereux, ça touche le DNS au niveau technique. Moi je ne veux pas rentrer dans les technicités dans les détails mais en référence au groupe technique qui est très experts, on inclut Paul Vixie et un nombre d'autres gens qui ont préparé un document qui signale les dangers du verrouillage des noms de domaines à travers les actions contre les services des fournisseurs. Ce sujet a été encadré par le directoire et comme je le comprends pour demander à propos des ces relations qui sont très bonnes. Je sais que de la part de mon propre registre qu'elles sont bonnes et je pense que c'est vrai pour les autres registres. Je serais intéressé de savoir s'il ya des questions de la part du bureau du directoire.

STEVE CROCKER:

Vous avez parlé de Paul Vixie et les autres sur le blocage et verrouillage d'accès du contenu du DNS, je fais partie de ces autres personnes.

DAVID MAHER:

Oh! J'ai oublié de vous donner le crédit, le crédit est vous est du pour cela.

BERTRAND DE LA CHAPELLE:

Je suis BERTRAND DE LA CHAPELLE encore une fois, la séance d'hier était importante. dans la séance de l'abus sur le DNS j'ai soulevé la question à laquelle maintenant nous faisons tous face. C'est la question suivante: dans le système actuel si un citoyen disons d'un pays A fait un business complètement valide dans le pays A avec un serveur basé dans le pays A en accordance avec les lois du pays A mais il a acheté un nom de domaine d'un registraire d'un pays B où les activités ne sont pas forcément légales ou inappropriées, le registre dans le pays B est utilisé pour prendre ce nom de domaine et si je pousse les choses un peu plus loin ça pourrait être appliqué à un registre. en faite, tous ce qui en «.com » ou «.org » ou «.net » par exemple ces registres sont basés théoriquement aux Etats-Unis qui pourrait dire que chaque activité sur

le DNS qui sont enregistrées au deuxième niveau pourrait être soumise aux lois des Etats-Unis. Comment la communauté des registres sent cette évolution qui va fracturer la souveraineté des extensions d'un pays contre une autre?

DAVID MAHER:

C'est une très bonne question et en parlant comme un avocat américain je suis très familier avec le cas j'aimerais bien ne pas avoir à répondre mais c'est en litige en ce moment aux États-Unis. C'est concevable que les tribunaux américains vont décider sur le principe de la liberté d'expression que les forces de l'ordre aux Etats-Unis vont être d'accord sur ce sujet. Moi je ne sais pas quelles sont les garanties des résultats. Est-ce qu'il ya quelqu'un d'autre qui veut parler de cela?

JEFF NEUMAN:

C'est JEFF NEUMAN vous vous demandez comment nous nous sentons! Je pense que ce n'est pas grave comment nous nous sentons. Nous sommes sujet aux lois de nos propres juridictions que l'on accepte ou pas si j'ai un ordre d'un tribunal des Etats-Unis ou les forces de l'ordre il faut que je suive que je sois d'accord, donc on peut en parler on peut en débattre, mais il y'a pas grand-chose qu'on puisse faire. Il faut accepter à moins qu'on soit contre la loi mais je pense qu'il y a aussi des décisions sans entrer dans les détails pour les tribunaux américains par exemple avec «.biz » où on a vu qu'un ordre n'a pas été juste vis-à-vis d'un registrant. Il y'avait un jugement par défaut mais le tribunal est allé au-dessus de ce qu'il pouvait faire et de l'autorité qu'il avait. Nous sommes donc allés en retour au tribunal et nous avons gagné et nous avons un remède....

Je voulais comme même parler de ce que DAVID a dit .Il a dit qu'il avait commencé avec une relation avec les registraires mais je voudrais dire en premier les registres sont dans une position unique parce que nous avons une marque à protéger et les registraires n'ont pas toujours la même ... ils ne protègent pas la marque comme nous l'avons à le faire. Ils se fichent un peu de quel TLD ils vendent, ça leur est égal, ça leur génère autant d'argent donc pour nous on commence un DNS et par

exemple on a commencé NeuStar on a commencé un programme en 2006 premièrement parce que « .biz » était sur la liste des TLD les plus dangereux. On voulait bloquer le trafic, notre marque est tombée et nos ventes sont tombées et on l'a vu comme une blague à l'époque. On a pris une décision à ce moment là et on avait mis en place un programme pour supprimer le nom qui était utilisé pour le phishing. Quand on a trouvé le problème on a mis en place une politique on a donné aux registraires 12 heures pour enlever le nom et s'ils ne le faisaient pas c'est nous qui le faisons et dans beaucoup de cas ils ne le font pas parce qu'ils ne sont pas intéressés comme nous. Nous avons retiré ces noms et nous avons continué à retirer ces noms et on peut montrer définitivement que cela a été fait pour ces raisons là. Nous avons tiré des tas de noms qui étaient dans les Etats-Unis, on n'a jamais eu de lettre qui nous dit qu'on a eu tort je sais qu'il ya beaucoup de discussions sur ce domaine. Il y'a des propositions qui ont été faites je veux dire que pour le rapport il y'a aussi des propositions pour ce genre c'est ce qu'on fait. C'est pas pour se réserver les droits de retirer des noms pour ces objectifs, je sais qu'il ya beaucoup de commentaires là-dessus pour les registres plus grands et qui ont plus d'attention mais si c'est fait de la bonne façon et moi je sais que ça peut être fait de la bonne façon. Le programme est une protection pour les registres de l'alternatif.

DAVID MAHER:

Merci beaucoup. Donc d'autres questions au sujet de ces lignes de conduites de rapports? Les forces de l'ordre qui font régner la loi dans le domaine de l'internet? je crois qu'il ya beaucoup de choses qui sont sous-jacentes à cette question qui sont importantes en effet.

BRUCE TONKIN:

Oui, je crois qu'il faut être très prudent. Vous parlez très précisément de questions de sécurité de malware de problèmes précis, donc NeuStar n'est pas ... oui nous allons fermer ce site nous allons retirer ce site.

JEFF NEUMAN: Vous parlez de contenu de problèmes qui posent des risques pour l'internet, oui il ya une circonstance très limitée de contenu. En effet, Nous retirions s'il y'avait de la pornographie infantile par exemple ça absolument pour les enfants exploités. Il y'a des règles très strictes aux Etats-Unis et bien entendu nous retirons ces domaines, il y'a les produits pharmaceutiques des médicaments illégaux et il y'a des noms de domaines qui doivent être évidemment retirés. Dans ce cadre, il y'a aussi la FTA américaine qui gère l'alimentation mais vous avez raison ce sont des exemples très extrêmes. Il y'a donc dans le cadre de la loi américaine en effet les accusations de personnes infondées qui sont réprimées.

DAVID MAHER: Oui, nous allons passer à un autre point de notre ordre du jour et je crois que nous sommes arrivés au point où l'on va parler de notre nouveau PDG et président et donc STEVE a peut être autre chose à dire?

STEVE CROCKER: Non, Très bien c'est le moment en effet, je crois que c'est le bon moment. Allons-y donc comme vous le savez... Nous avons lancé une recherche très ouverte et demandant des idées au sujet des critères qui doivent être prises en compte et du processus pour nous trouver un nouveau PDG de ICANN... c'était hier seulement, on travaille tellement qu'on sait plus quel jour on est!!!

Sadowsky est à la tête du comité de directoire de ce groupe qui va travailler sur Sadowsky ... gère ce processus de recherche et ça doit être transparent visible même au sein du directoire nous voulons que absolument tous les membres du directoire sont au courant informés et accès à toutes les informations pour cette recherche. Je crois que George veut intervenir? Et nous allons lui passer un micro.

GEORGE SADOWSKY: Oui merci beaucoup Steve, oui vous l'avez bien dit absolument quelques points supplémentaires. Nous aimerions entendre parler de

vos opinions en ce qui concerne le processus et quels sont les caractéristiques d'un nouveau PDG? Nous avons donc une adresse qui est la suivante: Ceosearch2012@icann.org envoyez nous s'il vous plait vos opinions pour nous indiquer ce que vous recherchez comme qualité chez un nouveau PDG de ICANN. Si vous êtes à cette réunion, si vous êtes en ligne, si vous avez une opinion exprimez-la s'il vous plait.

KEITH DRAZEK:

Merci beaucoup, GEORGE. C'est KEITH DRAZEK. J'aimerais dire que j'étais dans la réunion publique hier, je crois que c'est une bonne séance nous avons beaucoup parlé nous avons entendu parler de beaucoup de points de vue positif qui sont élevés de la communauté et il me semble que le processus est déjà lancé et il continue et se poursuit et nous avons une recherche qui va devenir de plus en plus étroite avec une courte liste. Je crois que c'est important que nous continuions à entendre parler de ce que vous recherchez comme qualité chez un PDG de ICANN.

RAY PLZAK:

J'aimerais souligner ce qu'a dit GEORGE, on a besoin en effet de retour. On ne recherche pas des questions. Si vous avez des questions soit quelque chose au sujet du PDG eh bien ce n'est pas le bon endroit pour l'envoyer, on cherche des opinions. Depuis hier nous avons reçu non pas des opinions mais des questions donc je crois que nous recherchons beaucoup plus vos contributions. Contribuez s'il vous plait à ce sujet en utilisant l'adresse que je vous ai donné.

DAVID MAHER:

Donc je crois que maintenant ces contributions vont arriver et ne parlez pas tous en même temps s'il vous plait! Eh bien je suis devant vous et moi j'aimerais dire que nous souhaitons que le prochain PDG soit quelqu'un qui a beaucoup de compétences commerciales, un manager, un homme d'affaire qui soit en mesure d'assurer la stabilité de ICANN qui soit responsable, qui soit un bon manager, un bon gérant d'entreprise parce que ça n'a pas été toujours évident par le passé. Je

crois que tous les PDG de ICANN que j'ai tous connu puisque j'étais là au début et c'était très intéressant de voir comment ils ont géré les choses, de bonnes expériences mais certaines expériences étaient mauvaises. Je me rappelle au début de ICANN il y'avait un PDG qui a supposé que ICANN avait un pouvoir mondial sur tous même sur les noms de domaines des pays. Il s'est arrogé un pouvoir qu'il n'avait pas et c'était très négatif pour l'association donc il faut quelqu'un qui connaisse son sujet qui connaît l'historique de ICANN, quelqu'un qui ne fait pas de bétise de ce type quelqu'un qui ait l'expérience de l'aspect tout à fait unique et spécifique de ICANN qui n'est pas une organisation facile à gérer. C'est une organisation quasi-gouvernementale, c'est quasiment une agence gouvernementale mais pas exactement ça ressemble à rien d'autres, c'est très difficile à définir. La gouvernance d'une administration technique de l'internet est tout à fait complexe il doit être effectué mondialement au niveau internationale donc je crois qu'il faut trouver quelqu'un qui comprenne bien le sérieux de la tâche à accomplir et voilà les idées que j'aimerais vous remettre aujourd'hui.

STEVE CROCKER: Merci beaucoup.

CHUCK GOMES: Chuck Gomes de VeriSign, bon je crois qu'on ne peut pas répéter et répéter qu'il faut un leader: un leader qui comprenne l'aspect multi-acteur d'ICANN et qui va le soutenir à long terme et dans les collectivités qui y croient parce que cette gouvernance de l'internet est extrêmement importante pour nous elle est tout à fait essentielle au niveau international et il y'a beaucoup de débats et pour moi le critère principal c'est non seulement un engagement verbal sur le système multipartite que nous connaissons à ICANN mais quelqu'un qui le croit et le soutient du fond de son cœur.

DAVID MAHER: Allez-y, KEN.

KEN STUBBS: Oui merci. Je suis très inquiet de tout cela il y'a une transition je crois comprendre que nous avons un calendrier de transition et au milieu de 2012 Rod va nous quitter à un moment si important pour ICANN au milieu d'un processus si ardu. je crois que ça va être très difficile pour un nouveau PDG à ce moment là un moment critique pour ICANN et il va devoir s'y mettre tellement rapidement donc j'espère que ICANN va avoir un plan de transition parce que je crois que le nouveau PDG doit avoir la possibilité d'arriver tôt de se former et d'être informé avant même que ROD s'en aille parce que sinon on va avoir un vide une vacance de pouvoir à un moment les plus critiques de ICANN. Il faut que ca soit un administrateur solide cette homme et je crois qu'il doit comprendre à quel point il faut aider le monde il faut avoir des activités de soutien pour l'accès à l'internet je crois que les compétences organisationnelles doivent être de plus haut niveau chez cette homme ou cette femme.

CHERINE CHALABY: Oui j'aimerais donc poser une question pour la dernière personne pourquoi il pense que les compétences administratives seraient plus importantes que les capacités à tendre la main? Étant un ambassadeur d'ICANN et à communiquer au sujet d'ICANN.

KEN STUBBS: Bien je vais vous le dire avec plaisir il me semble que je comprends bien votre point de vue et il me semble que le processus doit être respecté, je sais que ROD a quitté la salle je crois qu'il a engagé un processus premièrement je crois qu'un PDG ne travaille pas toujours à la marche quotidienne d'une entreprise je ne sais pas si on peut avoir des PDG qui sont à des centaines ou des milliers de kilomètres d'un siège. Je crois que c'est très important d'être présent d'avoir un visage et si on veut gérer une administration, je pense également que cela a manqué d'une certaine distance et je sais que la responsabilité de gérer la communication au niveau de processus GTLD est absolument essentielle et personnellement je crois que la transition doit être gérée de prés et cela nous permettra de faire avancer la situation, donc honnêtement je dois dire que le personnel a trop de travail et il a dû prendre des

décisions, des décisions exécutives absolument importantes parce que quelqu'un qui se trouvait à des dizaines d'heures et des horaires différents ne connaît pas les décisions qu'il aurait pu prendre ça c'est que je pense personnellement. Je crois qu'il y'avait trop de distance entre le PDG et le Staff.

BRUCE TONKIN:

Oui je crois que vous parlez en effet du calendrier où ROD va nous quitter et le nouveau PDG va arriver. Vous avez parlé du problème de stabilité du personnel et les problèmes organisationnels au premier juillet 2012 en plein milieu du processus d'évaluation du programme GTLD. Je crois que le directoire en a parlé avec le PDG, on a parlé avec le PDG du concept de continuité du personnel et il y'a une séparation des rôles également qui existaient. Peut être qu'on la voyait dans ces forums mais Kurt est très visible au niveau de certaines décisions et on a l'impression que personne d'autre ne travaille mais il y'a une séparation qui existe et Kurt travaille beaucoup à cette séparation et ce qui concerne la concentration et le développement de ligne de conduite. Nous avons également un CEO à AKRAM et ce COO s'est concentré à sa tâche sur tous les dossiers de demandes, on ne demande pas seulement de ROD il n'est pas le seul homme qui peut gérer la situation des GTLD. Donc on n'a pas de changement abrupt à cause de son départ dans toute l'équipe de la direction d'ICANN.

JUDITH VAZQUEZ:

Eh bien ma question à la communauté est la suivante: qui devrait être le visage d'ICANN au niveau international, le président du conseil du directoire, le PDG? Je pose la question parce qu'en Asie et même aux Etats-Unis dans les grandes entreprises les Fortune 500 eh bien le président du conseil d'administration ne se cache pas derrière le CEO, et vous êtes très beau docteur Crocker donc je crois vous devez plus vous déplacer pour représenter ICANN.

STEVE CROCKER:

Eh bien nous continuons à y réfléchir avec Judith.

DAVID MAHER: Oui Chuck.

CHUCK GOMES: Oui c'est une bonne question. Oui très brièvement ça dépend des deux postes dont vous parlez je ne sais pas ça doit être l'un ou l'autre, ça doit se baser sur les compétences de chaque personne. Il faut que la personne ait la bonne compétence et les utilise à bonne escient et à fond.

DAVID MAHER: Je crois que nous sommes arrivés à la fin de cette heure de discussion. Je crois que c'était un très bon débat, j'apprécie beaucoup le temps et les efforts durant cette séance pour réfléchir à l'avenir et l'envisager pour que tout ce passe sans heurt l'année prochaine.

STEVE CROCKER: J'aimerais remercier au nom du directoire... Nous essayons d'organiser ces séances pour arriver au cœur même des problèmes clés qui vont se poser et qui se posent et je crois que nous avons beaucoup avancé cet après-midi. Je vous remercie.

[FIN]